

Les projets de développement du port de Saint-Nazaire sur l'éolien offshore



Les terminaux de Montoir-de-Bretagne et, au fond, Saint-Nazaire
crédits : GPMNSN - ANDRE BOCQUEL

17/02/2012

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire travaille sur l'aménagement de ses espaces fonciers afin d'accueillir un vaste pôle industriel et logistique dédié aux énergies marines renouvelables, plus particulièrement dans le domaine de l'éolien offshore. Plusieurs sites sont concernés. Tout d'abord, le port de Saint-Nazaire, qui pourrait être dédié aux opérations de manutention et à la réalisation de fondations dans le cadre de l'édification d'un champ sur le banc de Guérande, l'un des cinq sites de l'appel d'offres lancé par le gouvernement et dont le résultat doit être connu en avril. A cet endroit, le GPMNSN propose d'aménager le pourtour de la forme Joubert, en créant au sud de celle-ci un vaste terre-plein suite, notamment, à la démolition des anciennes cuves qui constituent une friche industrielle. Dans le bassin de Penhoët, plusieurs espaces pourraient également être aménagés, notamment au niveau du quai des Charbonniers. Remise en état, la bigue qui y est implantée offre un important moyen de levage avec sa capacité de 400 tonnes (le poids par exemple d'une nacelle comprenant la turbine de l'éolienne). En cas de besoin, elle pourra être déplacée. Le port propose donc d'aménager cet espace pour offrir des capacités logistiques aux opérateurs durant les phases de construction des champs en mer, qu'il s'agisse de Guérande et, plus tard, du parc des Deux Iles, entre Noirmoutier et l'Ile d'Yeu, en Vendée. Puis, une fois ces parcs érigés, les structures pourraient éventuellement servir aux opérations de maintenance. Même si certains candidats à l'appel d'offres retiennent pour le moment d'autres sites comme base pour la maintenance (comme EDF qui a choisi le port de pêche de La Turballe).



La bigue dans le bassin de Penhoët (© : GPMNSN - ANDRE BOCQUEL)



La forme Joubert (© : EIFFEL INDUSTRIES)



La forme Joubert et le bassin de Penhoët (© : EIFFEL INDUSTRIES)

Un pôle industriel à Montoir

L'autre secteur concerné se situe juste en amont du pont de Saint-Nazaire, au niveau du terminal de Montoir-de-Bretagne. Dans les prochaines années, ce site sera profondément modifié, avec l'extension des quais dédiés au trafic conteneurisé (350 mètres supplémentaires en 2015 pour atteindre un linéaire de 600 mètres) et un déménagement, vers 2014, du terminal roulier sur le site actuellement utilisé par les sabliers, au pied du pont. En arrière, le port a réorganisé les surfaces disponibles afin de permettre l'émergence, sur une trentaine d'hectares, d'un pôle industriel dédié aux EMR. C'est là, notamment, que pourra par exemple être construite la nouvelle usine de fabrication de turbines et d'assemblage de nacelles d'éoliennes projetée par Alstom si le consortium auquel appartient le groupe français remporte au moins 3 des 5 sites de l'appel d'offres. A elle seule, cette usine devra pouvoir produire 100 machines par an. Le port compte notamment sur le glissement des activités roulier et conteneur pour réaffecter des espaces au pôle EMR.



La zone de Montoir (© : GPMNSN - ANDRE BOCQUEL)



La zone de Montoir (© : GPMNSN - ANDRE BOCQUEL)

Le projet d'aménagement du Grand Tourteau

Tout dépendra bien évidemment des résultats du premier appel d'offres lancé par l'Etat, mais aussi du second, qui doit intervenir en avril, ainsi que des éventuels contrats décrochés par les industriels à l'export. Si la tendance est positive, le GPMNSN prévoit d'aménager un nouvel espace au Grand Tourteau. Cette zone, située entre les chantiers STX France et le Pont de Saint-Nazaire, est actuellement occupée par la Loire. Il s'agirait donc de remblayer le secteur afin de construire un nouveau terminal, doté d'un vaste terre-plein d'une cinquantaine d'hectares. Un accès, sous forme de chenal, serait conservé pour le petit port Méan. Dans les projets du port, le Grand Tourteau pourrait accueillir un nouveau terminal roulier, permettant

de développer les autoroutes de la mer, mais aussi un pôle consacré à l'éolien offshore. Situé en aval du pont, le site présenterait les surfaces nécessaires au pré-assemblage des éoliennes et à leur embarquement sur les navires chargés de leur pose en mer. Car, pour le moment, les actuels espaces offerts par le port ne satisfont pas certains industriels. Ainsi, chez EDF Energies Nouvelles, qui emmène le consortium dont fait partie Alstom, on considère que les surfaces ne sont pas assez importantes. Du coup, si le consortium sort victorieux de l'appel d'offres, il prévoit de réaliser le pré-assemblage des éoliennes à Brest et non à Saint-Nazaire. Toutefois, explique-t-on au sein du groupe, cette organisation géographique n'est pas figée dans le marbre. « Pour l'heure, Brest présente des surfaces que Saint-Nazaire n'a pas. Mais, pour des questions de proximité, nous préfererions pouvoir disposer d'une base à Saint-Nazaire pour travailler sur le champ du banc de Guérande ». La proximité de la future usine d'Alstom plaiderait aussi en faveur d'une implantation dans l'estuaire, de même que les ambitions d'EDF et de ses partenaires sur le second appel d'offres, qui comprendra notamment le champ vendéen des Deux îles, entre Noirmoutier et l'Ile d'Yeu.



(© : GOOGLE - MER ET MARINE)

Accélérer le projet et trouver les financements

Au GMPNSN, on a parfaitement conscience de la situation. C'est pourquoi, si les résultats du premier appel d'offres sont concluants, le port souhaite donner un coup d'accélérateur au dossier du Grand Tourteau, qui devait initialement voir le jour en 2023/2024, afin que le site soit prêt dès la fin de cette décennie (l'installation en mer des premières éoliennes interviendra au mieux en 2017). L'affaire n'est toutefois pas simple. D'abord, il conviendra de voir quels seront les industriels choisis pour édifier et exploiter les futurs champs éoliens. Et, en fonction des lauréats, quels seront les projets de développement à Saint-Nazaire. Ensuite, dans l'hypothèse où le projet du Grand Tourteau est pertinent, il faudra mener de nombreuses études et passer par une phase de débat public. Le port peut, aussi, redouter une éventuelle opposition des écologistes, qui verront peut-être d'un mauvais oeil le remblaiement et le bétonnage du site. Les associations de défense de l'environnement, qui ont déjà fait capoter le projet de nouveau terminal de Donges Est, devraient être très vigilantes. Et, sur le plan

politique, le Grand Tourteau pourrait aussi servir de prétexte politique aux Verts, qui n'ont pas obtenu l'abandon du projet de nouvel aéroport nantais à Notre-Dame des Landes. Dans le même temps, il conviendra de trouver les financements nécessaires à l'édification du site, les investissements étant évalués par le port à 100 millions d'euros. Dans cette perspective, en plus des financements publics, le GPMNSN pourrait réaliser un tour de table avec les industriels qui utiliseraient l'infrastructure. Chez EDF EN par exemple, on estime qu'une éventuelle participation financière est envisageable.



Assemblage de l'éolienne d'Alstom au Carnet (© : GPMNSN - ANDRE BOCQUEL)

Une zone éco-technologique au Carnet

Enfin, le port envisage de pouvoir développer une zone « éco-technologique » au Carnet, sur la rive sud de l'estuaire, en amont du pont de Saint-Nazaire. C'est là, déjà, qu'Alstom est en train d'édifier le premier prototype d'Haliade, une éolienne offshore de grande puissance (6 MW) dont la turbine est réalisée à Saint-Nazaire. L'engin, dont le montage sera achevé en mars, servira à mener différentes campagnes de tests avant la pose en mer d'un second prototype, qui sera installé cette année au large de la Belgique. Le mastodonte, haut de 170 mètres, est édifié dans un champ, le site du Carnet étant un immense terrain vague. Selon le port, 100 à 150 hectares peuvent y être aménagés, pour des développements liés à l'éolien offshore, mais aussi à d'autres types d'EMR. Les industriels régionaux planchent en effet sur d'autres énergies marines, comme l'éolien flottant, les fermes houlomotrices ou encore les hydroliennes. Cette année, DCNS et ses partenaires vont notamment réaliser le premier prototype (à échelle réduite) de l'éolienne flottante Winflo. Avec le prototype d'Haliade, un ponton a d'ores et déjà été aménagé en bord de Loire et permettrait de développer une liaison fluviale entre le Carnet, Montoir et Saint-Nazaire. C'est d'ailleurs sur une barge, après chargement au quai des Charbonniers, à Saint-Nazaire, que la nacelle de l'éolienne géante rejoindra dans quelques semaines le site d'essais du Carnet.



(© : *GOOGLE - MER ET MARINE*)